

CONSEIL DE SAISON

# Des différences de sol bien marquées

Dans les campagnes, on observe des différences marquées d'une parcelle à l'autre. Une conséquence de la pluie estivale sur des terrains inégaux. On remarque des maïs «à la traîne», ainsi que des pommes de terre et betteraves pourries.

■ **Pommes de terre**

Les pommes de terre sont en cours d'arrachage mais les sols secs compliquent les travaux. Pendant ce temps, les dégâts causés par les vers fil de fer augmentent. Il est donc important de ne pas repousser la récolte. Dans certaines parcelles, suite aux abondantes pluies de cet été, des zones révèlent des tubercules pourris.

■ **Betteraves**

**Maladies:** des ronds d'oïdium apparaissent. Ces attaques tardives représentent de faibles surfaces et n'ont pas d'effet sur le rendement. Dans les régions connues, le SBR sévit désormais fortement.

**Gestion des arrachages:** il est primordial d'éviter de livrer des betteraves pourries à la sucrerie. Il est donc nécessaire d'aller observer l'état des betteraves dans les zones ayant souffert d'asphyxie et où les betteraves pourrissent. Si nécessaire, il faut procéder à un marquage ou broyage des zones touchées afin de ne pas les arracher. En début de campagne, éviter d'arracher les betteraves trop à l'avance.

■ **Tabac**

La dépende des feuilles de Burley doit être planifiée et non improvisée. Le mode de taxation par lots homogènes nous oblige d'organiser ce travail de manière rationnelle afin de ne pas effectuer de mélanges néfastes à l'homogénéité des lots. Vu les différences de couleurs observées dans les divers étages des hangars, il peut être recommandé



L'état général des cultures varie fortement d'une parcelle à une autre. Les terrains n'ont pas tous réagi de la même manière aux importantes précipitations de cet été.

S. DEILLON

de séparer, lors de la dépende, les 3 ou 4 lattes situées dans le haut des séchoirs, car leur couleur diffère des feuilles se situant dans le bas des hangars. Le triage sera ainsi simplifié et l'homogénéité des lots sera plus constante; ce qui devrait se répercuter positivement sur les prix de vente.

Dans tous les cas, il faudra veiller à ne dépendre que des tabacs dont les côtes sont sèches, car les températures élevées favorisent la fermentation naturelle de ces dernières, pouvant provoquer ainsi des moisissures bleuâtres rendant ces tabacs impropres à l'utilisation. En cas de doutes sur la teneur en humidité des tabacs, l'avis d'un voisin, d'un taxateur ou un sondage à la CASRO peuvent faciliter la prise de décision.

■ **Maïs**

Le retard enregistré dans le maïs en début de saison s'est

quelque peu rattrapé ces dernières semaines avec le chaud qui a sévi. Il reste des parcelles avec des plantes chétives, témoins de sols colmatés où l'air manque. Avant la récolte, c'est le bon moment pour aller constater les dégâts dus à la pyrale du maïs.

**Divers:** la campagne de surveillance pour la chrysomèle des racines du maïs est en cours. Cet organisme de quarantaine fait l'objet d'une surveillance de la part des cantons. Ces derniers communiqueront l'ensemble des zones concernées par la rotation stricte des cultures (pas de maïs deux années de suite) sitôt que les derniers pièges auront été retirés.

■ **Colza**

**Stade:** cotylédons à 4 feuilles. L'humidité résiduelle des sols n'avait pas permis de faire de fines préparations des terrains avant les semis et aujourd'hui, ces terrains mottus

souffrent un peu du sec. Les levées sont parfois lacunaires.

**Désherbage:** le sec réduit l'efficacité des herbicides appliqués en prélevée. Il existe quelques possibilités de rattrapage en postlevée. Les conditions sont propices au désherbage mécanique.

**Ravageurs:** contrôler la présence des limaces jusqu'au stade 4 feuilles et intervenir si besoin. Les toutes premières altises ont été constatées, il faut maintenir la surveillance des pièges et des plantes jusqu'au stade 4 feuilles.

■ **Céréales**

Afin de prévenir la jaunisse nanisante de l'orge, les semis tardifs (fin septembre – début octobre) sont recommandés. La mise en place des autres céréales ne devrait se faire qu'à partir du mois d'octobre. Pour l'heure, il est temps de réfléchir aux variétés, à la préparation de la parcelle et aux

ajustements nécessaires suite à l'observation de maladies, vivaces et autres éléments perturbateurs sur les parcelles.

■ **Herbages**

Dans les prairies déjà installées, c'est le moment propice pour lutter contre les rumex avec Harmony SX ou de l'asulame. Traiter uniquement lors d'un temps poussant. La lutte plante par plante est également toujours possible. Il faut relever que, dans les surfaces de promotion de la biodiversité, l'utilisation du pulvérisa-

Services phytosanitaires

A votre disposition pour davantage de renseignements:

**Jura:** 032 545 56 00

**Jura bernois:** 031 636 49 10

**Vaud:** 021 557 99 00

**Genève:** 022 388 71 31

**Neuchâtel:** 032 889 37 16

**Valais:** 027 606 76 20

**Fribourg:** 026 305 58 65

**Centre betteravier suisse:** 021 557 99 09

**Vulgarisation tabacole:** 026 660 77 50

teur ARA n'est pas autorisée cette année. Dans les jeunes prairies, la vigilance est de mise face aux dégâts de limaces et à la levée des rumex.

SERVICES PHYTOSANITAIRES ROMANDS, VULGARISATION TABACOLE, CBS ET AGRI

SUR LE WEB

Les conseils de saison sont publiés sur internet le mercredi avant la parution du journal sur [www.agrihebdo.ch](http://www.agrihebdo.ch) > Cette semaine > Conseil de saison. L'accès est réservé aux abonnés.

PUBLICITÉ

**Tarak®**  
L'herbicide innovant pour les céréales d'automne  
- Formulation incolore  
- Large spectre d'action  
[www.staehler.ch](http://www.staehler.ch)

ACTUALITÉS FOURRAGÈRES

## Bien soigner une jeune prairie temporaire après son installation

La germination et la levée des prairies artificielles fraîchement semées sont retardées par le manque de précipitations.

Contrairement aux cultures, les prairies temporaires ont tendance à lever lentement et la force de concurrence des graminées et des légumineuses semées n'est pas très forte au début. Les nouveaux semis peuvent donc être envahis de mauvaises herbes, notamment si la croissance après la levée est retardée. La vitesse de la levée dépend également des espèces semées. Les mélanges avec du dactyle, de la fétuque élevée, du pâturin des prés et de la fétuque rouge ont plus de difficultés que ceux composés de ray-grass et de trèfle violet. Il est important de

soutenir le jeune semis avec les mesures suivantes autant que possible: apport d'azote de démarrage, maîtrise des adventices et des rumex et coupe de nettoyage.

Si un apport de 30 kg N/ha a été effectué au semis (lisier ou engrais minéral), une fumure azotée après la levée n'est en principe plus nécessaire. Dans le cas actuel d'une levée retardée, dû à l'absence de précipitations, un apport supplémentaire sous forme minérale peut accélérer la croissance des jeunes plantes dès que la pluie revient. Si le démarrage du jeune semis est bon, cet apport d'azote peut se faire après avoir effectué la coupe de nettoyage.

**Lutte contre les rumex et les adventices**

La lutte contre les jeunes rumex avec un herbicide sélec-

tif est nécessaire si la densité de rumex issus de graines est importante. Cette intervention précoce dans les premières semaines rend superflu un traitement de surface durant la période d'utilisation de la prairie (deux à trois ans). L'application d'un herbicide est efficace si on intervient juste après la levée (environs quatre à sept semaines après le semis). Produit et moment d'intervention: 4-6 l/ha de MCPB (divers produits) au stade 2 à 4 feuilles des rumex. Les trèfles doivent être bien visibles (3 à 4 feuilles trifoliées). Dès 4 feuilles du rumex prévoir 4 l/ha de MCPB plus 1 l/ha d'Asulame. Délai d'attente avant récolte ou pâture: trois semaines pour le bétail laitier et deux semaines pour le bétail non laitier. Traiter par temps chaud et poussant et éviter de la pluie pendant les six heures qui suivent le traitement. Ces

herbicides ne peuvent pas être appliqués sur les mélanges à base de luzerne, lotier, esparcette, trèfle d'Alexandrie, trèfle de Perse et trèfle incarnat.

Les interventions plus tardives sont plus conséquentes, moins efficaces et peuvent provoquer d'importantes pertes de rendement. Un traitement «plante par plante» (par exemple avec le produit AllyTabs) peut néanmoins être utile l'année suivante.

**Coupe de nettoyage**

Les adventices qui lèvent après le semis peuvent considérablement perturber les jeunes plantes semées. Une coupe de nettoyage six à sept semaines après le semis est fortement recommandée. Elle amène de la lumière aux jeunes plantes, empêche la mise à graines des adventices et favorise le tallage des graminées.



Une installation bien réussie est la base d'une prairie temporaire qui donne entière satisfaction en termes de rendement et de qualité du fourrage.

AGROSCOPE

La fauche doit être effectuée par les conditions les plus sèches possibles afin d'éviter des dégâts sur le sol et la jeune prairie. Une motofaucheuse fait un meilleur travail qu'une rotative lourde équipée de lames mal affûtées. La hauteur de coupe ne doit pas être inférieure à 5 cm. En cas de forte croissance du tapis végétal, il est nécessaire d'évacuer la matière fauchée, afin que la jeune prairie ne s'étouffe pas. Dans des très bonnes conditions (sol sec et portant), un pâturage rapide avec des ani-

maux légers est aussi envisageable si les jeunes plantes ne risquent pas d'être déracinées. La dernière utilisation avant l'hiver doit se faire ni trop tôt ni trop tard, pour que les plantes puissent constituer des réserves qui favoriseront la croissance au printemps suivant. Un épandage de purin sur la jeune prairie avant l'hiver est plutôt déconseillé. Il faut veiller à la présence de campagnols et les combattre dès qu'ils apparaissent.

RAINER FRICK, AGROSCOPE